**Discours du président de la République devant les élus de Polynésie française**

Publié le 26 Février 2016

**Rubrique** : Outre-mer

*Tahiti Papeete – Lundi 22 février 2016*

Monsieur le président de la Polynésie française, Monsieur Edouard FRITCH,

Monsieur le président de l’assemblée de la Polynésie française,

Mesdames et Messieurs les ministres de la Polynésie française,

Mesdames, Messieurs les parlementaires,

Monsieur le conseiller économique, social et environnemental,

Plus largement, Mesdames et Messieurs les élus et les représentants de la Polynésie.

Je suis sensible à l’accueil que vous me réservez ici, dans ce lieu, siège de la présidence de la Polynésie française. Je suis touché par la présence de nombreux élus de l’archipel – des archipels – éloignés souvent de centaines de kilomètres et qui ont répondu à votre invitation, c'est-à-dire aussi à la mienne.

J’ai été particulièrement ému aussi par les manifestations de sympathie tout au long de ces dernières heures que j’ai reçues ainsi que ma délégation, et la ministre des Outre-mer au premier chef, mais qui n’étaient pas dirigées vers ma personne, mais vers le Chef de l’Etat. Car c’était une marque de sympathie qui valait marque d’attachement, comme pour mieux rappeler l’adhésion à la communauté nationale.

J’ai également suivi toutes les manifestations culturelles qui m’ont été présentées et elles sont impressionnantes. J’ai dit même tout à l'heure à la mairie de Papeete que j’avais pu, en quelques heures, faire le voyage dans toute la Polynésie. En même temps, je comprends pourquoi il y a eu autant d’attente, parce que c’était long. Cela faisait treize ans qu’il n’y avait pas eu de Président de la République française ici en Polynésie, depuis 2003, alors par ma présence, je tiens à réaffirmer la force du lien qui unit la Polynésie française à la République.

Ce lien est ancien. C’est au XVIIIème siècle que le destin de votre peuple s’est uni à celui de la France. Cette histoire, comme toute histoire, fut tumultueuse, faite de volonté commune, d’adhésion partagée mais aussi d’arbitraire colonial et de résistance. Je sais aussi ce que la France doit à la Polynésie car ce sont des Polynésiens qui ont, à chaque fois que la France a été agressée, été les premiers à répondre à l’appel. Défendre la patrie pendant la Première Guerre mondiale avec le bataillon mixte du Pacifique, puis lors de la Seconde Guerre mondiale avec des Tamari’i volontaires.

Ce souvenir, si fort ici, est également ancré dans la mémoire nationale. Le général de GAULLE, plusieurs fois, y a fait référence. Lorsque j’ai été moi-même amené à célébrer l’anniversaire du débarquement de Provence, j’ai à mon tour souligné combien cette France d’outre-mer avait été décisive pour l’issue de la bataille. Aujourd'hui encore, ce sont des jeunes Polynésiens qui sont présents dans nos armées, dans les opérations extérieures les plus périlleuses et même dans la surveillance de notre territoire hexagonal pour assurer la sécurité de nos concitoyens. Je vous exprime ici ma gratitude. Chaque fois que je visite un lieu où nos forces sont rassemblées, il ne m’est pas difficile de repérer les Polynésiens. Je les vois non pas simplement à leur stature, je les vois à leur détermination pour servir le pays. Soyez-en fiers, ils le méritent.

Et puis il y a ce lien du cœur qui nous unit et vous l’avez vous-même montré lorsque Paris a été, hélas, victime d’épreuves terroristes. Vous avez été nombreux à vous rassembler ici à Papeete mais également dans beaucoup de territoires de nos archipels, pour dire votre solidarité parce que c’était aussi vous qui étiez attaqués comme Français.

Alors dans un voyage polynésien, souvent ce qui est retenu ce sont les images : les images du Président de la République au milieu de foules impressionnantes, de marchés particulièrement abondants et qui marquent la diversité de votre agriculture.

Oui, on voit souvent la Polynésie à travers ces paysages merveilleux, parfois rêvés, cette douceur de vivre, ces cultures si chaleureuses. Mais c’est une partie du visage, une partie du décor et il y a l’autre partie. Avec les difficultés, avec le chômage, avec les inégalités, avec aussi ce sentiment – que vous n’êtes pas d’ailleurs les seuls à ressentir – d’abandon, de délaissement. C’est aussi la raison de ma visite ici : montrer qu’il n’y a pas de territoire lointain de la République. Il n’y a que la République avec ce qu’elle exige de droits et de devoirs. Au premier de ces droits et de ces devoirs, l’égalité.

Monsieur le président, vous avez rappelé, et je vous en remercie, ce qu’a été mon attitude dès que je suis rentré en fonction de Président de la République en mai 2012. J’ai voulu en effet renouer avec la Polynésie française par-delà les sensibilités politiques, par-delà les personnalités.

En 2012 j’ai reçu Oscar TEMARU, alors président de la Polynésie française et nous avons jeté les bases d’un partenariat que nous voulions rénover. Puis lorsque Gaston FLOSSE lui a succédé, nous nous sommes mis au travail avec son gouvernement. Aujourd'hui, nous avons établi entre la République et votre gouvernement, Monsieur Edouard FRITCH, une relation de confiance, d’amitié, pour que nous puissions travailler dans la seule perspective de l’intérêt commun. Et en cherchant à chaque fois les solutions qui permettent d’assurer les équilibres financiers indispensables mais aussi d’ouvrir les perspectives d’avenir pour votre territoire, pour lever l’espérance et pour chasser les doutes.

Je salue le sens des responsabilités de tous les conseillers et aussi du président de l’assemblée de la Polynésie française, Marcel TUIHANI, qui veille à faire fonctionner vos institutions. Parce que, parlons-nous franchement, il y a eu trop d’instabilité, trop de blocages ces dernières années. Je souhaite donc que nous puissions travailler. Vous, vous avez jusqu’en 2018 ; moi, mon mandat s’arrête en 2017. Je ne peux pas m’engager au-delà mais, tant que je serai là, nous travaillerons ensemble dans le meilleur des esprits pour mettre en œuvre les réformes nécessaires.

J’ai voulu d’abord montrer par des signes forts ce que signifiait la solidarité de l’Etat à l’égard de la Polynésie.

Dès 2012, j’ai décidé de verser la dotation d’ajustement de six milliards de francs Pacifique qui, je ne sais pourquoi, était bloquée. En 2014, nous avons accordé une avance de trésorerie de cinq milliards de francs Pacifique pour que votre gouvernement puisse rétablir ses équilibres financiers et budgétaires pour qu’il y ait une commande publique, parce que c’est la condition du développement.

J’ai également voulu que l’Etat contribue à nouveau, parce que cela avait été suspendu, au financement du régime de solidarité de la Polynésie française. Là aussi, il y a eu un effort significatif – je ne vais pas multiplier les chiffres – d’un milliard quatre cents millions de francs Pacifique par an pendant trois ans. Enfin, quand des communes ont été frappées par de graves intempéries, nous avons immédiatement – et la ministre y a veillé – mobilisé le fonds de secours des outre-mer.

Nous aurions pu nous arrêter là, en considérant que c’était notre devoir minimal. J’ai voulu aller plus loin et faire en sorte que des droits fondamentaux comme celui d’accéder à la santé, au logement, puisse être justement satisfaits. D’abord le centre hospitalier qui va bénéficier d’un prêt de l’AFD – un milliard sept cents millions de francs Pacifique – pour le développement de ses matériels. J’ai vu l’hôpital, j’ai vu cette installation. Elle vous fait honneur. Mais que ferait un hôpital s’il n’y avait pas les matériels pour soigner ?

De la même manière pour le logement. Cette question du logement, et notamment du logement social, elle vaut partout, dans tous les territoires de France et d’outre-mer. J’ai voulu qu’il y ait une politique innovante, céder les terrains publics rapidement, c'est-à-dire que l’Etat permette des opérations – on vient d’en visiter une – qui n’auraient pas pu se faire sans cette vente, qui n’est plus une vente puisque c'est un don, et qui permet justement de réaliser des opérations.

De la même façon, vous aurez l’ANRU. L’ANRU, c'est l’Agence de rénovation urbaine ; on pourrait croire que c’est pour les grandes villes, les quartiers difficiles. Non ! L’ANRU, c'est pour toutes les villes qui ont un certain nombre de caractéristiques. En Polynésie, vous aurez cette agence qui vous permettra d’agir.

Et puis, il y a ce que l’on doit bâtir dans la durée. Vous l’avez rappelé, Monsieur le président, deux contrats ont été signés et Manuel VALLS, le Premier ministre, y a contribué. Deux contrats : le contrat de projet Etat-pays, donc avec le gouvernement, et puis le contrat Etat-pays-communes, parce que nous voulons que toutes les collectivités puissent avoir un soutien et puissent également participer à la commande publique et investir pour qu’il y ait de l’emploi. Enfin, nous accompagnons les communes pour la maîtrise de leur foncier et pour la situation des agents.

Mais l’essentiel, c’est l’avenir : c'est le développement économique. Je pourrais l’évoquer pour l’hexagone, l’évoquer pour les outre-mer, je le dis ici pour la Polynésie. Nous avons besoin qu’il y ait davantage de croissance, de soulever un certain nombre de contraintes qui pèsent sur nous pour que nous puissions investir, embaucher, et que nous puissions surtout innover. Alors, j’ai pris une première décision qui vaut pour l’ensemble des collectivités du Pacifique : c’est le dispositif de défiscalisation jusqu’en 2025. Si cette défiscalisation n’est pas remise en cause, - mais je ne peux pas l’imaginer.

Jusqu’en 2025, les investisseurs peuvent savoir qu’il y aura donc cette défiscalisation et donc peuvent venir. Les investisseurs français et les investisseurs étrangers ont besoin de cette visibilité. Notamment, je vais citer deux projets : le complexe touristique de Mahana Beach à Tahiti ou la ferme aquacole d’Hao que vous m’avez présentés. Voilà deux projets qui vont être accompagnés par la défiscalisation.

Vous m’avez souvent évoqué les investisseurs chinois dont nous souhaitons la venue, aussi bien d’ailleurs en Polynésie que dans l’hexagone. J’ai plusieurs fois évoqué avec les autorités chinoises cette nécessité d’avoir des échanges plus équilibrés. Beaucoup de nos entreprises investissent en Chine, et partagent parfois leurs technologies. Maintenant, il faut aussi que nous puissions attirer des investisseurs chinois, notamment dans le domaine touristique.

Laurent FABIUS, qui s’est longtemps occupé de ce secteur, avait surtout considéré le potentiel que représentait la Chine, et d’ailleurs d’autres pays émergents, pour notre tourisme. A condition, d’une part, qu’on leur propose des équipements de qualité et deuxièmement, qu’on lève les contraintes notamment sur les visas qui peuvent décourager un certain nombre de visiteurs. Alors oui, nous ferons tout pour que les investisseurs chinois puissent venir ici, avec des conditions, avec des règles. Nous n’offrons pas notre territoire, comme ça, au premier investisseur venu au prétexte que c'est un paysage merveilleux.

Nous avons des règles, et notamment des règles environnementales, mais nous souhaitons qu’il y ait un développement considérable du tourisme. Vous recevez deux cent mille touristes par an. J’allais dire : « Seulement deux cent mille touristes ». Je sais bien que ce n’est pas toujours facile de venir jusqu’ici. Justement, puisque ce n’est pas toujours facile de venir jusqu’ici, il faut qu’on améliore très sérieusement les dessertes aériennes, à commencer par l’aéroport de Faa’a. Et je suis prêt au nom de l’Etat – et le haut-commissaire est là et y veillera – à ce que nous puissions soutenir cet investissement qui est indispensable.

Nous devons également assurer la continuité territoriale entre les îles et le désenclavement. Ce n’est pas simplement le désenclavement aérien, c'est aussi le désenclavement numérique parce qu’aujourd'hui, c’est la condition même pour qu’il puisse y avoir des investisseurs. Mais le tourisme est la grande priorité d’ailleurs du pays – le vôtre, le nôtre – du pays tout entier, alors nous avons voulu aussi vous accompagner financièrement. Nous venons de signer des accords, des conventions, pour que le contrat de projet puisse disposer de ressources stables, pour que les acteurs économiques puissent investir et c’est ce que nous avons fait avec la Caisse des dépôts et l’Agence française de développement. Je remercie ici ses représentants.

La Polynésie, c’est un archipel qui couvre une surface grande comme l’Europe. Pour la France, c’est un atout considérable. Pour vous, c’est une zone économique de 5,5 millions de kilomètres carrés. Cette zone économique exclusive, cela peut être la meilleure ou la pire des choses. La meilleure, si nous savons la valoriser, si nous savons l’exploiter sans la dénaturer. La pire, si nous la laissons finalement se dévaluer elle-même ou, au contraire, être captée par d’autres. Donc nous devons la protéger et la valoriser. D’ailleurs, la marine nationale sera renforcée avec l’arrivée dès cet automne d’un nouveau bâtiment multi-missions parce que je ne veux pas que l’on puisse pénétrer sur cette zone économique exclusive et prélever ses richesses.

La Polynésie dispose aussi d’un potentiel de ressources minérales marines profondes et, là aussi, c’est source de développement économique considérable. Ces richesses doivent prioritairement bénéficier aux Polynésiens. Je dis bien aux Polynésiens. Le pays est compétent pour leur exploitation. S’agissant des terres rares, la ministre des Outre-mer a précisé qu’elle relevait de votre compétence. Néanmoins l’Etat est prêt à établir un partenariat avec vous pour construire une politique d’exploitation équilibrée et respectueuse de l’environnement en mobilisant le réseau de tous les acteurs français, notamment la filière minière marine.

La Polynésie française a montré l’exemple. Elle est à l’avant-garde de l’innovation technologique. Nous avons pu, à l’occasion de la COP 21, faire la démonstration d’un procédé les SWAC, cette climatisation par l’eau de mer des profondeurs, et vous avez un projet de développement de l’énergie thermique des mers que l’Etat soutiendra.

J’évoque la COP 21. Si nous avons eu ce succès en décembre dernier : réussir un consensus sur l’enjeu le plus important pour l’humanité, c'est-à-dire son avenir, être capables de lutter contre le réchauffement climatique - nous avons pu mobiliser les gouvernements et même les opinions publiques ; c’est parce que nous avons fait la démonstration que ce réchauffement climatique avait déjà des conséquences dramatiques.

Vous avez pu, Monsieur le président, mobiliser tous les partenaires du Pacifique chez vous. Nous avons pu à mon initiative rassembler les pays du Pacifique à la veille de la COP 21 et leur dire : « Pesez dans la décision. Ne vous laissez pas faire ».

Ne pensez pas, Monsieur le président, que parce que vous êtes des petites îles et donc parfois des gouvernements qui n’ont pas toujours l’ampleur nécessaire, ne pensez pas que vous ne comptez pas. Car dans le système de l’ONU, c'est ainsi. Un micro-Etat et une puissance d’un milliard d’habitants, c’est le même vote. Donc, cette démocratie un peu curieuse au plan mondial, elle nous sert aujourd'hui parce qu’elle nous permet de mobiliser tous ces pays, tous ces Etats, tous ces territoires qui veulent que, maintenant que la COP 21 a été un succès, on puisse traduire concrètement les engagements qui ont été pris. Donc la Polynésie sera un territoire d’exemple pour la mise en œuvre de la COP 21.

Nous mettrons avec les ministres du Gouvernement, les vôtres, les nôtres, tout en place pour que nous puissions, faire la démonstration sur les énergies marines, sur les énergies nouvelles à la fois de ce qu’elles peuvent avoir d’effets positifs sur la planète et de création d’activité et d’emploi.

Mesdames et Messieurs, je veux, pour terminer, aborder le sujet sensible, grave, des conséquences des essais nucléaires en Polynésie française.

Sans la Polynésie française, la France ne se serait pas dotée de l’arme nucléaire et donc de la force de dissuasion. La France serait toujours une nation respectée dans le monde, serait toujours membre du Conseil permanent de sécurité mais n’aurait pas, par cette force de la dissuasion, la capacité d’être une nation pleinement indépendante. Capable de se faire entendre partout, de pouvoir sanctuariser son territoire, et de pouvoir aussi, grâce à la force de dissuasion, contribuer à la paix.

Cette contribution, celle que vous avez vous-même apportée à travers les essais nucléaires, je veux la reconnaître solennellement aujourd'hui devant vous.

Je reconnais que les essais nucléaires menés entre 1966 et 1996 en Polynésie française ont eu un impact environnemental, provoqué des conséquences sanitaires et aussi, et c'est un paradoxe, entraîné des bouleversements sociaux lorsque les essais eux-mêmes ont cessé.

J’ai voulu aussi, lors de ma visite, m’incliner sur la tombe de Pouvanaa a OOPA, parce que je voulais signifier ce que représentait la lutte pour l’aspiration des Polynésiens à plus de responsabilité. Le Gouvernement a saisi la commission de révision de son dossier, et la justice agira donc en toute indépendance.

Mais je voulais aussi que nous puissions, à l’occasion de cette visite, tourner la page du nucléaire. Je connais les revendications des associations des victimes qui sont d’ailleurs portées par les élus polynésiens alors je veux y répondre.

D’abord, il sera créé avec le Pays un Institut d’archives, d’informations et de documentation en Polynésie française afin que la jeunesse polynésienne n’oublie pas cette période de notre Histoire commune.

Ensuite, le traitement des demandes d’indemnisation des victimes des essais nucléaires sera revu. Il y a eu des avancées : la loi du 5 janvier, la création d’un comité d’indemnisation des victimes des essais nucléaires. Mais quand on fait le constat, seule une vingtaine de dossiers ont donné lieu à des indemnisations. J’ai donc décidé de modifier le décret d’application pour préciser la notion de risque négligeable pour certaines catégories de victimes lorsqu’il est démontré que les mesures de surveillance indispensables n’avaient pas été mises en place. Ainsi, cette commission indépendante pourra-t-elle accéder ou faire accéder à l’indemnisation de nouvelles victimes.

Enfin, l’Etat accompagnera le développement du service d’oncologie du centre hospitalier de Tahiti avec un apport de sept cents millions de francs Pacifique et la mise à disposition de trois médecins internes.

Enfin, si je veux aborder le sujet financier, il y a la question de la réparation. La dotation globale d’autonomie, celle qui est souvent présentée comme la dette nucléaire, cette dotation globale d’autonomie sera sanctuarisée dans le statut de la Polynésie française et son niveau sera, dès 2017, rétabli à plus de quatre-vingt-dix millions d’euros.

Je veux aussi aller plus loin, au-delà de ces sommes, car tout ne se résume pas à des financements.

Les conséquences environnementales des essais devront également être traitées. L’Etat achèvera le démantèlement des installations et la dépollution de l’atoll d’Hao en recourant aux techniques les plus modernes.

Quant aux atolls de Mururoa et de Fangataufa, ils feront l’objet d’une vigilance méticuleuse. Un service de surveillance vingt-quatre heures sur vingt-quatre sera mis en place et des missions destinées à mesurer les conséquences radiologiques et physico-chimiques sur les atolls et sur les lagons seront poursuivies et amplifiées pour que nul ne puisse avoir le moindre doute sur cette volonté de transparence.

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames, Messieurs les élus, vous avez droit à réparation mais vous avez surtout droit à l’égalité. Dans la République, c’est l’égalité. L’égalité jusqu’au bout, l’égalité partout, l’égalité pour tous. Si nous sommes fiers d’appartenir au même ensemble, même si vous ici, vous voulez l’autonomie, vous avez l’autonomie, et vous voulez une autonomie qui puisse vous donner de plus en plus de responsabilités. Mais vous êtes attachés à l’idéal de la République et notamment à l’égalité.

L’objectif, c'est de garantir aux Ultramarins, quels que soient leur statut ou leurs conditions de vie, le même niveau que dans l’hexagone. Ce sera long pour y parvenir mais je veux qu’on puisse ouvrir cette perspective. J’ai confié à George PAU-LANGEVIN mais aussi à Victorin LUREL cette mission, de rechercher l’égalité réelle entre les territoires. Une loi en fixera les principes et ils se déclineront territoire par territoire par des conventions.

Alors je vous propose, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les élus, de travailler ensemble à ce qu’on pourrait appeler l’accord de Papeete pour le développement de la Polynésie française dans la République. Monsieur le président, vous avez utilisé cette formule en disant que vous étiez loin de l’hexagone. C’est vrai. Mais vous n’êtes pas loin de la France puisque vous êtes la France, puisque je suis en France.

Grâce à vous, et je l’ai dit aussi à Wallis et Futuna, la France est partout dans le monde. Et quand on dit qu’on va au bout du monde, je réponds : « Non. On va au bout de la France ». Vive la Polynésie française ! Vive la République et vive la France !